PAROISSE ST. GILDUIN
COLTAINVILLE
CHAMPHOL
LÈVES
SAINT-PREST
GASVILLE-OISÈME

Octobre 2023

CINQ NOUVEAUX DIACRES POUR NOTRE DIOCÈSE

Le 7 octobre, notre évêque, Mgr Philippe CHRISTORY, ordonnera cinq diacres permanents, évènement important pour notre diocèse qui mérite d'être souligné. Belle occasion aussi de demander, par la prière, que l'Esprit-Saint guide ces nouveaux ordonnés dans leurs missions et qu'ils puissent, avec leurs épouses, allier diaconat et sacrement de mariage.

Je voudrais profiter de cette actualité pour vous parler de la fonction du diacre. Le diaconat a été rétabli par le Concile Vatican II dans les années 1970 pour que l'Église soit présente dans le monde.

Il a existé dans les premiers temps de l'Église jusqu'au IVème ou Vème siècle, puis a disparu au bénéfice des diacres en vue du presbytérat (prêtre).

Comment est né le diaconat ? *Pour comprendre l'origine du diaconat, allons à la source à l'aide des Actes des Apôtres.* « Comme le nombre de disciples augmentait, les frères de langue grecque récriminèrent contre ceux de la langue hébraïque, parce que les veuves de leur groupe étaient désavantagées dans le service quotidien. Les Douze convoquèrent des disciples et leur dirent : "Il n'est pas bon que nous délaissions la Parole de Dieu pour servir les tables. Cherchez plutôt sept d'entre vous, des hommes qui soient estimés de tous, remplis d'Esprit-Saint et de sagesse, et nous les établirons dans cette charge". En ce qui nous concerne, nous resterons assidus à la prière et au service. » *(Actes 6,1-4)*
La nécessité de venir en aide aux veuves a motivé la création du diaconat. Des veuves et des malheureux, il y en a encore de nos jours !

Pourquoi parle-t-on de diacre permanent ? *Tout simplement par opposition au diacre en vue du presbytérat, ordonné un an avant l'ordination sacerdotale (prêtre). Permanent, car il est appelé à y rester. Pour simplifier la lecture, j'emploierai le mot diacre seul. Le diacre est ordonné en vue du service. Autrement dit, pour rappeler à l'Église (nous tous) qu'elle doit être pauvre et servante. Le diacre n'est ni un « sous-curé » ni un « super laïc. » Il a un rôle bien particulier, pas toujours visible, car il y a autant de missions que de diacres (en paroisse, aumônier de prison, d'hôpital sans oublier leurs lieux de vie).*

Quelle différence entre un prêtre et un diacre ? *Le prêtre est nommé à la tête d'une paroisse pour faire l'unité entre les chrétiens, tandis que le diacre est signe du Christ serviteur dans le monde et dans l'Eglise.*

Quelles sont les fonctions d'un diacre ? *Le diacre est ministre (= serviteur) de la Parole (lecture de l'Évangile à la messe), peut prêcher, peut baptiser et recevoir les consentements des futurs époux. Sa présence à l'autel, près du célébrant, rappelle qu'il représente tous ceux qui ne sont pas là.*

Comment devient-on diacre ? *En principe, c'est le curé qui, au nom de la communauté, appelle tel ou tel homme, marié ou non, à se présenter comme candidat au diaconat. Mais au final, c'est l'évêque qui appelle officiellement après une enquête canonique diligentée auprès de l'entourage du futur cheminant. Entre temps, une formation de six ans est dispensée pour acquérir les compétences théologiques, pastorales, humaines, etc.*

Prions pour nos cinq ordinants mais prions aussi pour toutes les vocations dont l'Église a besoin.

Louis Bruère, diacre permanent du diocèse de Chartres

P S : En ce qui me concerne, je célébrerai en 2024 mes vingt-cinq ans d'ordination. Je ne regrette rien et si c'était à refaire, je le referais !

Accueil à la maison paroissiale :
mardi et jeudi : de 10h à 12h
mercredi : de 16h à 18h (sauf vacances scolaires)
vendredi : de 14h à 18h

Maison paroissiale de Lèves : *1, Sente du Presbytère*
✉ 8, rue de Josaphat 28300 Lèves ✆ *02 37 21 45 72*
Courriel : *paroisse.stgilduin@diocesechartres.com*
Plus d'infos : *http://www.paroisse.stgilduin.fr*
ou sur la page *Paroisse Saint Gilduin*

1. Qu’est-ce qu’un clocher ?

Le clocher est un élément incontournable de l'architecture religieuse. Il est généralement situé au-dessus de l'église, et il est souvent très haut, ce qui lui permet d'être visible de loin.
Le clocher a plusieurs fonctions. Il est utilisé pour appeler les fidèles à l'église, pour sonner les heures et pour prévenir des dangers. Par exemple, dans le passé, le clocher était utilisé pour sonner l'alarme en cas d'incendie ou d'invasion. Le clocher est également un symbole important. Il est souvent associé à la religion, à la tradition. Il représente la présence de Dieu et il indique le lieu de rassemblement pour les fidèles. Dans de nombreuses cultures, le clocher est associé à la communauté. Il est un emblème de la vie collective, et il représente le lien entre les habitants d'un village ou d'une ville. Le clocher, comme l’église qu’il domine, est un lieu de rassemblement, où les gens se retrouvent pour prier, pour célébrer des événements importants de la vie, ou simplement pour discuter. Le clocher est également porteur de l'identité locale. Il est souvent unique et reconnaissable et contribue à donner du caractère à une ville ou à un village. Le clocher est un élément important du patrimoine, et il est souvent protégé au titre des monuments historiques. En conclusion, le clocher est à la fois utile et symbolique, il contribue à la beauté et au caractère des villes et villages comme marqueur de la communauté, de l'identité locale, et du patrimoine.

2. Les repas 4x4

La paroisse Saint-Gilduin vous propose de reprendre les repas 4x4 expérimentés avec succès il y a quelques années.

Les objectifs sont les suivants :

- tisser des liens au sein de la paroisse
- découvrir la richesse de nos vies avec ses joies, ses bonheurs mais aussi ses soucis et ses difficultés
- partager des moments conviviaux qui rapprochent

Quatre repas réunissent quatre couples (ou duos) différents à chaque rencontre.
La composition des duos est libre, ce peut être un prêtre et un laïc, deux ami (e)s…
Un thème de réflexion vous sera proposé pour chacune de ces soirées.
À chaque rencontre, nous découvrons de nouveaux convives...
Les repas ont lieu à domicile parmi ceux qui le souhaitent.
Le couple invitant prépare le plat principal, les invités apportent respectivement entrée, dessert et boissons.
Les dates retenues par l'équipe sont les 21 janvier, 4 février, 17 mars et 7 avril 2024 ; avec un bouquet final : nous retrouver tous ensemble pour un déjeuner partagé le dimanche 26 mai 2024 après la messe.

Le seul engagement demandé est celui d'être présent aux quatre dates citées afin de faciliter l’organisation des soirées.

L’équipe en charge de l’organisation est disponible pour vous fournir plus de précisions.

Un flyer sera disponible prochainement à la sortie de l’église pour que vous puissiez contacter l’équipe en charge de l’organisation de ces repas 4 x 4 et vous inscrire.

Monique et Louis Bruère	Roseline et René Marchand	Monique Gallois	Charlotte et Philippe Paulin
06 21 09 96 32	06 13 76 15 69	06 16 77 23 45	06 75 14 14 27
bruere.monique@neuf.fr	les2marchand71@gmail.com	gallois.monique28@gmail.com	charlotte.paulin@orange.fr

3. Nos joies et nos peines

Nous ont quittés :

Martine LEBLEVEC
Joël HONORÉ
Didier LHEUREUX

Jacques VANDAME
André LESIEUR
Janine Maillard

Emidio SOARES FERREIRA NADAY
Frédéric ANQUETIL

Ils recevront le sacrement du Baptême :

À Champhol : Malo BIREE, le 14 octobre

Ils recevront le sacrement du Mariage :

À Lèves, le 14 octobre
Eric MINEAU et Catherine LEPRETRE

À Lèves, le 21 octobre
Vincent DURAND et Stéphanie MOREAU

4. Un cierge avec de la cire d'abeille

C'était il y a un an, alors que je me promenais entre les différents stands de la fête de l'abeille à Lèves, je contemplais avec attention les petites bougies mises en vente. Rencontrant Patrick Le Calvé, le président de l'association l'Abeille Lévoise, je lui demandais s'il était possible de faire quelques éléments de décorations pour le cierge pascal. Je n'aurais jamais cru que, derrière son regard qui me sembla sur le moment perplexe, bourdonnait déjà dans sa tête la manière avec laquelle il allait réaliser cette idée. Quelle fût ma surprise de découvrir l'année d'après, qu'il avait façonné un cierge entier avec la cire de ses petites ouvrières. Lors de la fête de l'abeille 2023, le cierge a été béni. L'association en a fait don à la paroisse où il trouvera sa place dans notre jardin de Pâques.

5. Rosaire vivant : c'est reparti !

Mois d'Octobre = Mois du Rosaire
Un Rosaire = 20 Mystères que l'on médite en priant 20 dizaines de "Je Vous salue Marie"
Un Mystère = un épisode de la vie de Jésus
Un Rosaire Vivant = un Rosaire réparti entre 20 personnes.

En mai dernier, mois de Marie, nous étions 52 paroissiens, dont plusieurs écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, à unir ainsi notre prière. Chacun médite chaque jour du mois d'octobre le Mystère qui lui est confié - un Mystère différent tous les jours -, en récitant un "Notre Père" et dix "Je vous salue", quand il veut, où il veut, seul ou en famille, bref, librement mais fidèlement ... Ainsi, Marie reçoit de notre paroisse un Rosaire complet chaque jour, et chaque paroissien s'abandonne dans ses bras pour se laisser conduire vers Jésus. Un nouveau Rosaire Vivant est lancé en ce mois d'octobre dans notre paroisse, avec son livret de 20 courtes méditations pour nourrir notre prière ; on peut s'y joindre à tout moment (jusqu'au 31 octobre inclus !) et recevoir le livret.
Contact : Sophie 06 52 72 93 95 sophie.beneteau@free.fr
Le Rosaire, *« c'est de toutes les prières la plus belle, la plus riche en grâces, celle qui plaît le plus à la Très Sainte Vierge. »* (Saint Pie X, Testament)

6. Retour sur la rentrée

C'est la rentrée, la cloche a sonné ! Mais oui, c'est la saison... Pour tous, c'est la reprise des activités et la paroisse Saint-Gilduin n'échappe pas à cette règle. Le dimanche 10 septembre, le jardin de la maison paroissiale a ouvert grand ses portes dès 9h du matin. Marie-Laurence Ceindrial, adjointe en pastorale, et Lionel Peyrat, catéchiste, ont accueilli les enfants et leurs parents pour les inscriptions en 1ère, 2ème, 3ème année de catéchisme. Les plus grands, les collégiens en 1ère, 2ème, 3ème année d'aumônerie seront attendus à la Visitation à Chartres en vue de la confirmation. Une nouveauté cette année, une équipe de 4 mamans ont présenté le groupe du Bon Berger. Elles accueilleront le lundi soir à Champhol, les petits de 3 à 7 ans pour une initiation à la catéchèse.
Après une messe festive dans une église pleine, le Père Christophe nous a convié dans la fraîcheur pour un apéritif offert par la paroisse. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Les paroissiens habituels et les nouvelles familles, petits et grands ont pu faire connaissance... Le Père Christophe a entonné un joyeux *benedicite* et chacun s'est attablé sous les arbres pour un repas partagé tiré du sac. Les enfants ont pu profiter du jardin pour jouer puis, les adultes s'attardant au café, le Père Christophe a lancé pour eux, un grand jeu à la découverte de l'église... après le rangement, chacun s'est dispersé tout heureux de ces belles rencontres. C'est reparti, nous sommes tous "remontés à bloc" pour une nouvelle année paroissiale.

Bénédicte Parnaudeau.

7. Les actualités

Le samedi 7 octobre 2023 Ordinations diaconales permanents

Mgr Philippe Christory ordonnera 5 diacres permanents à la Cathédrale Notre-Dame de Chartres à 15h.

- Eric et Florence Gernez, de Chartres (paroisse Notre-Dame de Chartres)
- Christophe et Christelle Maudier (paroisses Saint-Lubin du Perche et Saint Romain-aux-Marches du-Perche)
- Benjamin et Madeleine Sare (paroisse St François de Laval en Thymerais)
- Bertrand et Laurence Leys (paroisse St Laumer du Perche)
- Frédéric et Sophie Coudière (paroisse St Martin en Beauce)

https://diocesechartres.fr/evenements/ordinations-diaconales/

Pour plus de propositions, n'hésitez pas à consulter les sites internet :
- du Diocèse de Chartres : *https://www.diocese-chartres.com/*
- de la conférence des évêques de France : *https://eglise.catholique.fr/*
- du Vatican : *https://www.vatican.va/content/vatican/fr.html*

PAROISSE ST. GILDUIN
COLTAINVILLE CHAMPHOL LÈVES SAINT-PREST GASVILLE-OISÈME

À l'agenda du mois d'octobre 2023

Messes dominicales (jusqu'à Noël)			**Messes de semaine**		
Samedi	**18h**	**Champhol**	**Mardi**	**18h**	**Champhol**
Dimanche	**10h30**	**Lèves**	**Mercredi**	**18h**	**Lèves**
			Vendredi*	**18h**	**Lèves**

***** Vêpres ou messe selon agenda

Réunions et Formations

04 Mercredi	19h15	Maison paroissiale de Lèves : Réunion de l'équipe 'Deuil'
19 Jeudi	18h00	Maison paroissiale de Lèves : *Réunion de l'équipe pastorale*

Catéchisme et aumônerie

01 Dimanche	09h00	Maison paroissiale de Lèves : *Préparation à la 1ère communion*
02 Lundi	17h00	Salle paroissiale de Champhol : *Catéchèse du Bon Berger (3-7 ans)*
06 Vendredi	18h45	Maison paroissiale de Lèves : *Aumônerie des 5ème, 4ème et 3ème*
07 Samedi	10h00	Maison paroissiale de Lèves : Retraite *première communion*
	10h00	Visitation : *Aumônerie des 6ème*
09 Lundi	17h00	Salle paroissiale de Champhol : *Catéchèse du Bon Berger (3-7 ans)*
14 Samedi	10h00	Maison paroissiale de Lèves : *Catéchisme 1ère, 2ème et 3ème années*
	10h00	Visitation : *Aumônerie des 6ème*
16 Lundi	17h00	Salle paroissiale de Champhol : *Catéchèse du Bon Berger (3-7 ans)*
21 Samedi	12h00	Visitation : *Aumônerie des 6ème*

Services de la liturgie

04 Mercredi	16h00	Maison paroissiale de Lèves : *Répétition des servants d'autel*
05 Jeudi	20h30	Maison paroissiale de Lèves : *Répétition "le Chœur des 5 clochers"*
19 Jeudi	20h30	Église de Lèves : *Répétition "le Chœur des 5 clochers"*

Chapelet

Lundi	15h00	Église de Lèves : les 2, 9, 16, 23 et 30 octobre

- **Adoration eucharistique :**
  - le mardi après la messe à Champhol
  - le 1er vendredi du mois à Lèves (voir agenda).
- **Sacrement du Pardon :**
  - le mardi à Champhol pendant l'adoration
  - le mercredi à Lèves après la messe

Célébrations

04 Mercredi	14h30	Jardins d'Ariane : *Messe*
	17h30	Église de Lèves : Adoration des enfants
	18h30	Église de Lèves : *Confession et sacrement du pardon*
05 Jeudi	17h00	Fondation d'Aligre : *Messe*
06 Vendredi	18h00	Église de Lèves : Messe suivie de l'Adoration
08 Dimanche	10h30	Église de Lèves : *Messe de première communion*
11 Mercredi	18h30	Église de Lèves : *Confession et sacrement du pardon*
13 Vendredi	18h00	Église de Lèves : *Vêpres*
18 Mercredi	18h30	Église de Lèves : *Confession et sacrement du pardon*
19 Jeudi	17h00	Fondation d'Aligre : *Messe*
22 Vendredi	18h00	Église de Lèves : *Messe*
27 Vendredi	18h00	Église de Lèves : *messe*

Messe de la Toussaint

31 octobre à **18h à Gasville**

1er novembre à **10h30 à Lèves**

Bénédiction des tombes le 1/11

à **Lèves :** au cimetière après la messe.

à **Saint-Prest à 14h** au cimetière.

à **Coltainville à 15h** au cimetière.

à **Champhol : vêpres** à 16h à l'église, puis procession vers le cimetière.

Messe pour tous les défunts

Jeudi 2 novembre à 19h à Champhol.

_feuille_du_mois_Octobre_ve_01 20230921